

Augmenter la puissance des réacteurs de Flamanville ?

Dans ce contrat stratégique est aussi évoquée la possibilité d'augmenter la puissance des réacteurs du parc nucléaire existant. Alors qu'un projet de prolongation de leur durée de vie est en cours, les deux premières unités de production de la centrale de Flamanville (1 300 MW de puissance) sont concernées. Cette augmentation passerait par « celle de la puissance thermique de la chaudière et donc de la puissance transmise au niveau du circuit secondaire ». Des études complémentaires de sûreté doivent permettre de s'assurer de la faisabilité de l'opération. « Un travail d'ingénierie important est donc un préalable nécessaire à cette opération d'augmentation de puissance, qui pourrait permettre une production annuelle supplémentaire cumulée maximale de l'ordre de 15 TWh », complète le rapport.

PM du 12 juin 2025